# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1. Identification

Identificateur de produit PLEXUS® H4110 Adhésif

Autres moyens d'identification

**SKU#** 41102

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Non classé.

Fournisseur Non disponible.

## 2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 1Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 1

Sensibilisation cutanée Catégorie 1

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une

allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil de prudence

**Prévention** Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Les

vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

### Renseignements supplémentaires

4 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 2 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 30.5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation. 24 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 24 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

**Autres dangers** 

Aucun(e) connu(e).

## 3. Composition/information sur les ingrédients

| М | é | la | nc | jes |
|---|---|----|----|-----|
|   |   |    |    |     |

| Dénomination chimique Nom commun et synonymes                |          | Numéro d'enregistrement CAS | %         |
|--|----------|-----------------------------|-----------|
| 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phé<br>nol                    |          | 90-72-2                     | < 20      |
| Isophoronediamine  |          | 2855-13-2                   | 7 - 10    |
| Triméthoxyvinylsilane  |          | 2768-02-7                   | 1 - < 3   |
| Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol                             |          | 71074-89-0                  | < 2.5     |
| NBETA(AMINOETHYL).GAMMA.<br>-AMINOPROPYLTRIMETHOXY<br>SILANE |          | 1760-24-3                   | < 1       |
| Autres composant sous les niveaux à                          | déclarer |                             | 60 - < 70 |

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Appeler

immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées

par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de

l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

**Agents extincteurs** inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

| Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées |      |          |  |  |  |  |  |
|---|------|----------|--|--|--|--|--|
| Composants  | Туре | Valeur   |  |  |  |  |  |
| Triméthoxyvinylsilane (CAS 2768-02-7)   | STEL | 60 mg/m3 |  |  |  |  |  |
|   |      | 10 nnm   |  |  |  |  |  |

Valeurs biologiques limites Contrôles d'ingénierie appropriés Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial. Un écran facial est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

**Autre** 

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

tablier imperméable.

Protection respiratoire Dangers thermiques En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements

de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide. État physique Liquide.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

**Forme** Liquide. Blanc. Couleur Odeur Léger

Seuil olfactif Non disponible. Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

10 °C (50 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 247 °C (476.6 °F) estimation

>200.0 °C (>392.0 °F) Point d'éclair

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 0.01 hPa estimation Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau **Température** 

382 °C (719.6 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Densité 1.02 g/cm3 Propriétés explosives Non explosif.

Combustible IIIB estimation Classe d'inflammabilité

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1.02

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Risque de réactions

Conditions à éviter

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

dangereuses

Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Peroxydes. Phénols.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures du tube digestif. Ingestion

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes correspondant Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol (CAS 90-72-2)

Cutané

**DL50** Rat 1280 mg/kg

**Orale** 

**DL50** Rat 1200 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation respiratoire Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

germinales

Non disponible. Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Effets chroniques

## 12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol **Autres effets nocifs** 

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

### 13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

41102 Version n°: 06 Date de révision: 03-Août-2023 Date d'émission : 25-Janvier-2020

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

**TMD** 

UN2735 Numéro ONU

Désignation officielle de

AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Isophoronediamine)

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage Dangers environnementaux Non.

Précautions spéciales pour

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

**UN** number UN2735

**UN** proper shipping name

Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Isophoronediamine)

Transport hazard class(es)

Class 8 Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No. **ERG Code** 8L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

**IMDG** 

**UN** number UN2735

**UN proper shipping name** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(Isophoronediamine)

Transport hazard class(es)

8 Class Subsidiary risk Packing group Ш

**Environmental hazards** 

Marine pollutant No. **EmS** F-A. S-B

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Non déterminé(e). Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



## 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

## Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

## Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Nom de l'inventaire

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Règlements internationaux

### Convention de Stockholm

Sans objet.

### Convention de Rotterdam

Sans objet.

### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

### Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région

| Australie                | Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)                          | Oui |
|--------------------------|---|-----|
| Canada                   | Liste intérieure des substances (LIS)   | Oui |
| Canada                   | Liste extérieure des substances (LES)   | Non |
| Chine                    | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)                               | Oui |
| Europe                   | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)                 | Oui |
| Europe                   | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)                                  | Non |
| Japon                    | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)                            | Oui |
| Corée                    | Liste des produits chimiques existants (ECL)  | Non |
| Nouvelle-Zélande         | Inventaire de la Nouvelle-Zélande   | Oui |
| Philippines              | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)                             | Oui |
| Taïwan                   | Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  | Oui |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques) | Oui |

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

Date de publication25-Janvier-2020Date de la révision03-Août-2023

Version n° 06

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : PLEXUS® H4110 Adhésif SDS CANADA

En stock (Oui/Non)\*